

Référence : C.N.206.2018.TREATIES-XXII.3 (Notification dépositaire)

CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA TRANSPARENCE DANS
L'ARBITRAGE ENTRE INVESTISSEURS ET ÉTATS FONDÉ SUR DES
TRAITÉS

NEW YORK, 10 DÉCEMBRE 2014

BOLIVIE (ÉTAT PLURINATIONAL DE) : SIGNATURE

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de
dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 16 avril 2018.

Le 16 avril 2018

